ASMT
Prévention et Santé

“ La prévention des risques professionnels est aujourd’hui une action du quotidien ”

Entretien avec **Julien Nigon**

Directeur de Récup’Action 65

RA
Récup’ actions 65

“Mon lien avec l’ASMT ? Je travaille aujourd’hui avec le médecin du travail qui m’avait fait passer ma visite d’embauche il y a 14 ans…”

Crédit Photo : Valérie Médaille

Julien Nigon, directeur de Récup’Actions 65, à la Recyclerie des Forges à Tarbes

En 2016, Récup'Actions 65 a fêté ses 20 ans. Cette association loi 1901 conjugue accompagnement vers l'emploi et développement durable au travers de 5 ateliers de travail. Pour Julien Nigon, le directeur, santé et sécurité au travail ne peuvent pas être des options dans une organisation qui emploie chaque année 15 salariés permanents et 200 personnes en chantiers d'insertion à des activités artisanales ou industrielles.

Quelles sont les activités professionnelles exercées à Récup'Actions ?

Récup'Actions 65 porte 5 activités supports d'insertion professionnelle : l'atelier de collecte de papiers, cartons et textiles ; l'atelier repassage et retouche ; la bouquinerie Récup'Livres ; l'atelier de démantèlement, réemploi et valorisation de déchets électroniques et électriques ; la Recyclerie des Forges qui récupère, prépare et vend des objets d'occasion. En tout, Récup'Actions emploie en permanence 90 personnes en chantiers d'insertion, soit 200 personnes chaque année. C'est aujourd'hui un acteur local important qui, depuis 20 ans, accompagne des personnes exclues de l'emploi tout en intervenant aussi au service du développement durable. En fait, le mot d'ordre de Récup'Actions, c'est la valorisation.

Certaines activités présentent-elles des risques pour les salariés?

Bien sûr, car les 5 ateliers regroupent des dizaines d'activités de manutention, de transport, de démantèlement d'équipements et d'objets. Chaque jour, nos salariés utilisent des camions, des engins de levage ou de pesage, des chariots-élévateurs... D'autre part, il s'agit de personnes qui ont été privées d'emploi pendant parfois plusieurs années et à qui il faut réapprendre – et parfois apprendre - les conduites à tenir pour prévenir les risques en entreprise.

Quelles sont les actions de prévention qui ont pu être mises en place ?

Cette année, nous avons travaillé avec les salariées de l'atelier couture, pour qui l'éclairage n'était pas adapté. Après étude d'un préventeur, nous avons décidé avec le médecin de l'ASMT de changer l'emplacement des postes de travail dans le local. Et nous allons poursuivre avec une étude sur les équipements d'éclairage eux -mêmes pour équiper le local de "spots lumière du jour". Cette même année, nous avons demandé à l'ASMT de mesurer à l'aide de capteurs la poussière générée sur notre site de Bazet par l'activité de dépollution primaire d'appareils électro-ménagers. Heureusement, les mesures n'ont révélé que des teneurs minimes de fer et de zinc, mais nous allons tout de même engager des mesures sur les produits CMR. Toujours sur Bazet, nous avons prévu de conduire dans les mois à venir une étude sur le bruit et les vibrations. Bien évidemment, ce ne sont pas les premières actions que nous menons. Ainsi, nous avions par exemple travaillé sur la dangerosité de certains produits d'entretien en 2007, sur le dépistage des conduites addictives en 2011 ou l'aménagement des postes de travail de l'accueil en 2014.

Outre ces actions ponctuelles, l'association a-t-elle mis en place des actions à plus long cours ?

A Récup'Actions, la prévention des risques professionnels est aujourd'hui une action du quotidien. Nous avons ainsi mis en place en 2014 une "instance santé et conditions de travail" (ISCT), qui comprend des salariés et des encadrants et se réunit tous les 4 mois en présence du médecin du travail, d'un préventeur et/ou de l'infirmière. C'est d'ailleurs lors d'une réunion de l'ISCT qu'avait été soulevée la question de la présence éventuelle de particules nocives dans les poussières produites à Bazet...
Toutes ces mesures de prévention suffisent-elles à éviter tout accident ?
Une chose est certaine : sans cette vigilance au quotidien, nous aurions déploré de nombreux accidents. Malheureusement, nous n'avons pu éviter deux accidents assez graves il y a quelques années, et à chaque fois l'accident a traumatisé l'ensemble des équipes. Nous avons alors travaillé avec l'ASMT pour établir un arbre des causes, formuler des préconisations et rédiger des fiches de procédures. Aujourd'hui, tous les postes présentant des risques sérieux ont été étudiés avec l'ASMT et identifiés auprès de l'inspection du Travail.

Les salariés de Récup'Actions sont des personnes en insertion, cela suppose-t-il d'adapter certaines actions ?

Nous accueillons de plus en plus de personnes ayant des difficultés multiples : emploi, logement, handicap social, problèmes financiers... Le parcours à Récup'Actions doit leur permettre de revenir à un emploi mais aussi de se former car nous dispensons plus de 3.000 heures de formation par an et organisons des dizaines de périodes d'immersion en entreprise. Face à ce public un peu particulier, nous devons adapter nos actions en permanence. A titre d'exemple, nous avons retravaillé les fiches risques de la "mallette d'embauche" pour proposer une communication plus visuelle à ceux qui prouvent des difficultés avec la lecture.

L'ASMT semble très impliquée dans les activités de Récup'Actions ?...

Oui, à tel point qu'on ne se pose plus la question : si on a un doute sur la dangerosité d'une activité ou d'une situation de travail, si on a besoin d'un conseil pour aménager un poste de travail, on contacte aussitôt l'ASMT. Et si ce lien est fort, il est aussi inscrit dans le temps : en tant que directeur de Récup'Actions, je travaille aujourd'hui avec le Dr Roig, médecin du travail à l'ASMT, qui m'avait fait passer la visite d'embauche en 2002 !

Que peut-on souhaiter à Récup'Actions pour l'avenir ?

Après une année 2015 un peu morose pour ce qui concerne la sortie des salariés vers l'emploi ou la formation, 2016 semble se présenter sous de meilleures auspices, avec de belles réussites en termes de retour à l'emploi ou d'accès à des formations qualifiantes. Croisons les doigts pour que le contexte économique global nous permette de poursuivre dans cette voie...

Julien Nigon
Le 29 septembre 2016

Interview et rédaction: Valérie Médaille

Design et conception : ASMT